



Cotonou, le 17 avril 2023

N° 0665 /MESRS/DC/SGM/DBAU/SIS/DGIS/SA

COMMUNIQUE

(Large diffusion)

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) porte à la connaissance des étudiants des Universités Publiques du Bénin ayant eu des difficultés à faire la demande des allocations d'études universitaires en ligne, qu'ils pourront à nouveau le faire du 17 au 30 avril 2023.

Le processus se déroulera sur le site web accessible à l'adresse : bourses.enseignementsuperieur.bj.

En tout état de cause, aucun étudiant ne pourra bénéficier d'une allocation d'étude universitaire s'il ne s'inscrit en ligne dans les délais requis.

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique et P.O.



Ansèque GOMEZ COAMI
Secrétaire Général du Ministère